

SEANCE DU 07 SEPTEMBRE 2015

Président : Monsieur GAVILLON

Présents : Mme RAYNAUD, Ms GUERIN, REVEL, Mmes CALLY, VENET, CHANET, MICHAUD, FOURNIER-BERGERON, Ms CURT, CORDIER, ECOCHARD,

Excusés : Ms PETITJEAN, PETIT

Secrétaire de séance : M. ECOCHARD

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur GAVILLON, maire, approuve le compte rendu de la séance du 20 juillet 2015 et passe à l'ordre du jour :

URBANISME :

Déclaration préalable

- M. FLACHAIRE Alexandre/29 rue des mésanges, construction d'un abri de jardin de 18 m2.

Certificat d'urbanisme opérationnel

- CUB : demande de réalisation d'une opération projetée sur le tènement MEUNIER/PERCHE situé chemin de Longchamp.

DELIBERATIONS :

Plan de financement définitif opération cœur de village

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux de construction de cellules commerciales en centre village sont en voie d'achèvement. Il présente le plan de financement définitif, hors taxe, pour l'opération dite « Cœur de Village », suite au nouveau dossier concernant l'aménagement de parking et trottoir :

- Aménagement de parking et trottoir	64 534.00 €
- Travaux d'aménagement	178 074.35 €
- Construction	350 078.02 €
- Honoraires	53 572.54 €
- Frais financiers	<u>9 272.18 €</u>
	655 531.09 €
- Foncier	122 799.84 €

Le Conseil Municipal, après étude et délibération, approuve ce plan de financement et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution.

**Agenda d'accessibilité programmée des Etablissements Recevant du Public –
Autorisation à déposer une demande pour le patrimoine de la commune de SERVAS**

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et suite au décret du 5 novembre 2014 et à l'arrêté du 13 décembre 2014, la commune de SERVAS a lancé l'élaboration d'un dossier d'agenda d'accessibilité programmée des Etablissements Recevant du Public de son patrimoine. Ces dossiers ont été réalisés avec l'aide de l'Atelier du Triangle, dans le cadre du marché d'assistance aux questions d'urbanisme et d'aménagement de Bourg-en-Bresse Agglomération.

Le dossier d'AD'AP comprend les éléments suivants :

- Le formulaire cerfa n°15246*01 ;
- Le projet stratégique de mise en accessibilité de l'ensemble des établissements ;
- Un tableau reprenant le calendrier des actions de mise en accessibilité ;
- Les modalités de la politique d'accessibilité menée sur le territoire ;

Le coût prévisionnel total de la mise en accessibilité du patrimoine des Etablissements Recevant du Public appartenant à la commune de SERVAS s'élève à 74 070 € HT, dépenses programmées de 2015 à 2020.

Le Conseil a pris connaissance du contenu du dossier d'AD'AP du patrimoine des Etablissements Recevant du Public et :

- Approuve le document d'agenda d'accessibilité programmée des Etablissements Recevant du Public du patrimoine de la commune de SERVAS ;
- Autorise Monsieur le Maire à déposer la demande d'AD'AP à la Préfecture de l'Ain.

DECISION MODIFICATIVE:

Amortissements – Budget assainissement

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de modifier certaines lignes budgétaires pour le budget assainissement 2015.

Après délibération, le Conseil Municipal vote les décisions modificatives suivantes :

<u>INVESTISSEMENT</u>			
<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
1391-041 :	<u>4368.21</u>	28158-041 :	<u>955.23</u>
TOTAL :	4368.21	TOTAL :	955.23

<u>FONCTIONNEMENT</u>			
<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
6811-043 :	955.23	777-043 :	<u>4368.21</u>
TOTAL :	955.23	TOTAL :	4368.21

TOTAL DEPENSES	5323.44	TOTAL RECETTES	5323.44
-----------------------	----------------	-----------------------	----------------

DEVIS :

Monsieur le Maire présente le projet de travaux d'entretien sur les feux tricolores. Afin de mettre en sécurité le carrefour RD 1083 / RD 64 et d'en améliorer le fonctionnement, il est nécessaire de procéder aux travaux suivants :

- Création d'une ligne de feu tricolore en sortie de mairie,
- Séparation des feux piétons en vue de l'installation des feux sonores,
- Pose de boutons poussoirs pour appeler le piéton vert sur les transversales.
- Remplacement de 7 signaux piétons non sonores

Après étude et délibération, le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise BALTHAZARD de Miribel, pour un montant de 16 914.90 € TTC.

POUR INFO :

- Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une hausse importante de la consommation de gaz à la salle sportive. Un rendez-vous sera pris avec l'entreprise GUILLERMIN, chauffagiste, et des solutions devront être trouvées afin de pallier à cette surconsommation.
- Demande d'emplacement :
 - avis défavorable à Monsieur TRIHAN Sébastien/SERVAS, pour un emplacement d'un food-truck tous les vendredis soirs,
 - avis défavorable à Monsieur ERDOGAN Ridvan/AMBERIEU-EN-BUGEY, vendeur de fruits et légumes.
- Réunion publique de quartier reportée au mois d'octobre.

COMPTE RENDUS :

Danièle RAYNAUD :

- Commission Finances de BBA : décision modificative sur le budget 2015 (travaux stade Verchères)
- Participation financière de l'Agglo pour l'aménagement de la ZAC Bourg-Sud

Yves REVEL :

- Devis :
 - SA DONGUY/Certines, fourniture d'un caisson amovible avec bras articulé pour camion benne, montant : 5220 € TTC.
 - SARL Métallerie MOREL/Servas, fourniture d'un caisson amovible avec bras articulé pour camion benne, montant : 4680 € TTC. Devis retenu.
 - SARL MUZY/Condeissiat, couteau pour broyeur d'accotement, montant : 334.85 € TTC. Devis retenu.
 - BRESSE DOMBES TOITURES/Peronnas, remplacement d'une entrain deux bras de force et du poinçon compris étayage des pannes, aux vestiaires du foot, montant : 1920 € TTC.
 - LVD SIGNALISATION/Château Gaillard, marquage au sol en peinture, cour de la maternelle, montant : 312.91 € TTC, rue des écoles passage piétons, montant : 280.98€ TTC, Bresse Bleu, montant : 589.05 € TTC. Total devis : 1182.94 € TTC Devis retenu.
 - GLB MENUISERIE/Polliat, remplacement de tablier de volet roulant à l'école maternelle suite au vandalisme, montant : 565.87 € TTC.
 - Entreprise FOURNIER/Bourg-en-Bresse, remplacement de 5 fenêtres à l'école maternelle suite au vandalisme, montant : 1021.74 € TTC.
- Pompes de relevage au Val Roman HS. Un devis est en cours de réalisation auprès de la SAS 01 Pompage pour le changement de ces pompes.

- Remerciements de M et Mme FULCHIRON pour les travaux de voirie réalisés à la ferme les Thiards.
- Madame Monique FORET sera en congé maladie pour environ trois mois. Elle sera remplacée par les agents déjà en poste et le comité fleurissement aura à sa charge les plantations d'hiver.

Isabelle MICHAUD :

- Réunion environnement Bourg en Bresse Agglomération.

Serge GUERIN :

- Salle sportive : remise aux normes FFBB du traçage de la ligne de 6.75 m, montant : 1140 € TTC.

Marie-Thérèse VENET :

- Prochainement : réunion du comité de fleurissement pour la mise en place des fleurs d'hiver
- Chimère au rond-point sud de la commune : en cours de réalisation.
- Conseil Municipal d'enfants : prévoir rapidement une prochaine élection car 5 élèves sont partis en 6^{ème} et doivent être remplacés par des élèves de CM1.

Ludovic CURT :

- Conseil Département de l'Ain : réunion sur les logements sociaux. 40 000 logements sociaux sur le département de l'Ain.

Christèle MAYOUSSIER:

- AG des p'tites fourchettes : présence de 25 familles, prix du ticket en baisse
- Réunion avec les présidents d'associations prévue le lundi 21 septembre, ordre du jour : calendrier des fêtes, panneau lumineux, projet de convention entre les associations et la commune.

Affiché le 10 septembre 2015